

Communiqué de presse
Embargo jusqu'à 19 h 30 le 28 avril 2020

Résultats financiers 2019 de la Ville de Malartic

Malartic, le 28 avril 2020 – Lors du Conseil de ville du 28 avril 2020, le directeur général de la Ville de Malartic, Me Gérald Laprise, a déposé le *Rapport financier 2019*, lequel a été préparé par Mme Kim Lamontagne, trésorière, CPA, CMA, et comporte le *Rapport de l'auditeur indépendant*, M. Daniel Tétreault, CPA, lequel est sans réserve.

Résultats de l'exercice 2019

Au terme de l'exercice de 2019, la Ville affiche un excédent accumulé de fonctionnement non affecté de **677 792 \$** et un excédent de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales de **259 968 \$** au 31 décembre 2019.

Rappelons que le budget adopté en 2019 était de **10 506 000 \$**. Ainsi, les revenus de fonctionnement et d'investissement enregistrés ont été de **13 797 606 \$** pour des dépenses totales de **10 918 163 \$**. L'écart favorable au niveau des revenus d'investissement s'explique principalement par le versement d'une subvention du Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) de **3 197 000 \$** pour le projet d'agrandissement et de rénovation de l'aréna du CMB.

La dette à long terme

L'endettement net à long terme de l'administration municipale à la charge de la Ville est de **19 763 397 \$** au 31 décembre 2019, lequel montant tient compte d'un remboursement de **1 497 286 \$** effectué au cours de l'année 2019.

Les principaux investissements de 2019

Un premier investissement de **125 000 \$** a été fait en 2019 pour l'acquisition de nouvelles conduites d'eau potable afin de remplacer certaines conduites à même nos puits existants jusqu'à la station de distribution d'eau potable située près de l'aréna.

Un deuxième investissement majeur de **280 000 \$** a été effectué, soit l'acquisition d'une nouvelle unité de surpression afin de remplacer les pompes existantes dans notre station de distribution d'eau potable.

Retenons que ces deux investissements seront financés en totalité avec le *Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec* (TECQ 2014-2018).

La Ville a également fait l'acquisition d'un nouveau camion et de nouvelles machineries pour le Service des travaux publics pour un montant total de **613 000 \$**, lesquelles

acquisitions ont été payées en partie avec le Fonds de roulement et l'appropriation de surplus accumulés.

Deux bornes de recharge électrique (de niveau 2 et niveau 3) ont été acquises en 2019 et elles seront installées prochainement au Centre Michel-Brière. Mentionnons qu'il y aura une 3^e borne électrique qui sera également installée au même endroit d'ici la fin du mois de juin prochain. Il s'agit d'un investissement de l'ordre de **80 000 \$**, sans compter le projet d'acquisition d'une voiture électrique prévue en 2020.

La Ville procédera aussi ce printemps au remplacement de la surface de gazon synthétique sur un deuxième court de tennis (**50 000 \$**). Cet investissement viendra compléter ainsi la phase 2 des travaux de réfection des 4 terrains de tennis.

D'autres investissements importants à signaler ont été réalisés en 2019, à savoir :

- Réfection de la voirie et ajouts d'infrastructures (**155 000 \$**);
- Acquisition de modules de jeu au camping (**23 000 \$**).

Enfin, pour plus d'information, la population et les médias pourront consulter sur le site web de la Ville le *Rapport financier 2019*, la présentation *Powerpoint* et la vidéo de la séance du conseil du 28 avril 2020 (en raison du huis clos décrété à la suite de la Covid-19), lesquelles informations seront disponibles sous peu.

- 30-

Renseignements : M. Martin Ferron
Maire
Ville de Malartic
(819) 757-3611 poste 230
maire@ville.malartic.qc.ca